



COMMUNIQUE

Candidature au deuxième cycle (Mastères & DNUA) à l'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment ANNEE UNIVERSITAIRE 2026/2027

L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au deuxième cycle (Mastères et DNUA) pour l'année universitaire 2026-2027.

1. Formations de deuxième cycle à l'ISTEUB :

1.1. Mastères de Recherche

- Mastère de recherche en Génie Civil et Environnement
- Mastère de recherche en Planification urbaine, gouvernance et développement durable des territoires urbains au Maghreb

1.2. Mastères Professionnels

- Mastère professionnel en Gestion de Projet de Génie Civil
- Mastère professionnel en Génie Civil et Risques
- Mastère professionnel en Eau et Environnement Côtier

1.3. Diplôme National en Urbanisme et Aménagement (DNUA) (Bac + 6)

2. Conditions de participation

Être titulaires d'un diplôme de:

- Licence (Bac +3) ;
- Diplôme national d'ingénieur, diplôme national d'architecte, ou mastère (Bac +5) ;

Dans les spécialités adéquates au cycle de formation.

3. Candidature

- Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne sur la plateforme de l'université de Carthage à l'adresse suivante : <https://master.ucar.rnu.tn>, pendant la période **du 03 juin au 10 juillet 2026**.
- Les résultats d'admissions préliminaires seront annoncés **par email**. Chaque candidat doit consulter son email régulièrement pour fournir les informations complémentaires.
- Le dépôt des dossiers papier peut être effectué directement auprès de l'institution ou envoyé par voie postale (Rapid Poste) à l'adresse suivante :

**Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage.**



4. Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une copie de la **CIN** ou du passeport pour les étrangers ;
2. Une copie **certifiée conforme** du diplôme du baccalauréat ou de son équivalence ;
3. Une copie **certifiée conforme** du relevé de notes du Baccalauréat ;
4. Une copie **certifiée conforme** de tous les diplômes universitaires obtenus ;
5. Une copie **certifiée conforme** des relevés de notes des années universitaires (L1 et L2) ;
6. (02) enveloppes affranchies **au tarif recommandé avec accusé de réception** (pour les dossiers papiers) ;
7. (01) photo d'identité (pour les dossiers papiers);

5. Capacité d'accueil :

Le nombre de places ouvertes pour cette année est fixé à :

	Intitulé du Mastère ou du Diplôme	Nombre d'étudiants
Mastères de Recherche	Mastère de recherche en Génie Civil et Environnement	25
	Mastère de recherche en Planification urbaine, gouvernance et développement durable des territoires urbains au Maghreb	20
Mastères Professionnels	Mastère professionnel en Gestion de Projet de Génie Civil	35
	Mastère professionnel en Génie Civil et Risques	30
	Mastère professionnel en Eau et Environnement Côtier	25
Diplôme National en Urbanisme et Aménagement	Diplôme National en Urbanisme et Aménagement (DNUA)	25